



## Communiqué de Presse

La Ciotat, le 27 Février 2017

### Etude prospective « *Compétitivité et emploi de la filière solaire française d'ici 2023* » : 25 000 emplois pourraient être créés partout en France par une filière qui confirme sa compétitivité.

Les résultats de l'étude prospective « *Compétitivité et emploi de la filière solaire française d'ici 2023* » sont aujourd'hui publiés. Initiée en 2016 par ENERPLAN en partenariat avec l'ADEME, le GMPV-FFB et le think-tank France Territoire Solaire, cette étude prospective a été réalisée par le consortium I-Care, E-Cube et In Numeris.

On retiendra de l'étude que l'électricité photovoltaïque produite par les centrales au sol dans le sud de la France est déjà compétitive par rapport aux investissements dans de nouvelles installations de production, tandis que la baisse des coûts des installations en toitures va permettre le décollage progressif durant les 5 prochaines années du marché de l'autoconsommation. L'ensemble des scénarios envisagés démontre que l'objectif retenu dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) pour 2023 sera atteignable avec un recours limité au soutien public, qui reste, malgré la compétitivité croissante de la filière, nécessaire dans les années à venir. Le développement de la filière générera la création de milliers d'emplois et des retombées fiscales importantes versées aux collectivités (180 M€/an).

Concernant la filière de la chaleur solaire, son rebond dépendra en grande partie de la stratégie bas carbone mise en œuvre pour abaisser les émissions de CO<sub>2</sub> dans le parc bâti, de l'émergence d'offres intégrées de service énergétique incluant du solaire, ainsi que d'une prise en compte plus favorable dans la réglementation énergétique dans le neuf. A l'horizon 2020 dans le sud de la France, sur le segment de la rénovation des bâtiments collectifs existants, la chaleur solaire pourrait également devenir compétitive par les effets conjugués de volume de marché et de spécialisation du réseau d'installateurs. Notons également que les installations de grandes surfaces sur réseaux de chaleur ou en milieu industriel (qui ne font pas l'objet de cette étude) offrent les perspectives de coût de production les plus compétitifs.

Dans l'hypothèse de dépasser de 10% l'objectif haut de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie pour l'électricité solaire (22 GW au lieu de 20,2 GW) et d'atteindre l'objectif médian pour la chaleur solaire (entre 270 à 400 ktep), la filière solaire française pourrait créer plus de 25 000 emplois d'ici à 2023, avec un développement principalement porté par la compétitivité de l'énergie solaire et une appropriation de plus en plus forte par les territoires.

« *L'étude démontre que la filière solaire française devrait atteindre dans les 5 prochaines années un seuil de compétitivité qui ouvre la perspective de nouveaux modèles de production décentralisée. Si l'énergie solaire peut créer 25 000 emplois, ce potentiel pourrait être décuplé, en misant sur le stockage et la flexibilité. L'électricité solaire est au cœur d'un écosystème technologique et industriel innovant à l'échelle mondiale, dont la France doit pleinement tirer parti* », déclare Daniel Bour, président d'ENERPLAN.

#### **ENERPLAN, syndicat des professionnels de l'énergie solaire**

ENERPLAN, écosystème de la filière solaire française (chaleur et électricité), représente l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

**Sa vocation :** Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

**Ses missions :** Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

**Contact presse :** Martine Lauseure (AGM)

Portable : 06 15 02 82 60 - Email : [martine@lauseure.com](mailto:martine@lauseure.com)